

SOCIETE DE TAYNINH

Paris, le 30 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE

1^{er} TRIMESTRE 2015

1. Chiffre d'affaires et description générale des conditions d'exercice de l'activité de l'émetteur

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2015 est non significatif, la Société n'ayant pas d'activité opérationnelle.

2. Opérations et événements importants du trimestre écoulé

Aucun fait majeur n'est intervenu au cours de la période considérée.

Pour la bonne information du marché et dans le cadre des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code Monétaire et Financier et l'article 221-1 du Règlement Général de l'AMF, ce communiqué est publié et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Investisseurs

Julie Coulot

+33 1 76 77 57 22